

Conclusion¹

Jamais une notion, élevée par certains au rang d'un véritable concept, n'aura fait couler autant d'encre que celle de francophonie. Tout le monde s'en est emparé : écrivains, poètes, hommes politiques, académiciens, philosophes, linguistes, sociolinguistes, et chacun donne l'impression de tirer la couverture à soi. Il est difficile à l'observateur, noyé sous une énorme masse bibliographique, comme celle du présent volume, à la mesure, il est vrai de la vitalité universelle du fait francophone, de s'y retrouver et de remettre un peu d'ordre dans ce flot apparemment incoercible d'idées, de conceptions, d'idéologies, de préoccupations, d'intérêts, voire même de stratégies politico-culturelles.

1. Le mythe francophone

Il y a tout d'abord un courant qu'on pourrait qualifier d'idéaliste, visant à faire de la francophonie une véritable philosophie fondée sur une représentation littéraire, ou pseudo-littéraire, de la langue française, langue de Descartes et de Voltaire érigée par Rivarol, étonnamment présent sur la scène sociolinguistique d'aujourd'hui², en un véritable bastion des valeurs occidentales nées en France et diffusées à partir de son sol entre les *Serments de Strasbourg* et le siècle des Lumières : élégance, pureté, clarté, sobriété, précision.

Cet idéalisme va jusqu'à poser l'existence de valeurs morales prêtées à la langue française et à la francophonie en général, l'espace francophone regroupant des hommes attachés aux mêmes idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité, pour qui le respect de la langue est presque un impératif moral puisqu'on a même été jusqu'à parler de la probité de la langue française, ainsi humanisée, et du sens de l'humain qu'elle porte en elle-même, par nature pourrait-on dire. De là à pratiquer un amalgame entre ce que d'aucuns appellent l'esprit français, fait pour eux de liberté, de tolérance, d'expression et de respect des droits de l'homme, etc. et la francophonie, concept mou, il n'y a qu'un pas allègrement franchi par de nombreux chantres de la langue française.

Ces valeurs morales confinent au sentiment religieux et l'on est allé jusqu'à voir dans la langue française, en quelque sorte sacralisée, mais ce n'est pas la seule langue ainsi traitée, le moyen privilégié, absolu, d'accéder au divin. C'est ainsi que J. Guittou, rapportant une parole du pape Paul VI et la reprenant totalement à son compte, affirme que seule la langue française « permet la magistrature de

1. Le texte de cette conclusion est une version remaniée de l'article intitulé « Francophonie, francophonies » publié dans le n° 85 de *Langue française* (février 1990).

2. Les éditions ARLEA (Paris) viennent de republier (avril 1991) le discours sur *L'universalité de la langue française*, présenté par J. Dutourd, de l'Académie française.

l'essentiel ». Langue au pouvoir véritablement charismatique, le français doit être respecté, voire révééré. Il faut dire qu'avant J. Guittou, l'abbé Grégoire, républicain s'il en fut, parlait des « reliques barbares » pour fustiger les emprunts faits par le français aux autres langues.

Mais là où certains voient dans la langue française un instrument religieux et sacré, d'autres parlent de pouvoir magique. Les uns et les autres participent de la même idéologie. Langue au pouvoir mystérieux, au sens chrétien du terme, ou magique pour les païens, la langue française ne peut être que dominatrice, parce que c'est celle de Dieu ou de l'Inaccessible, de l'au-delà des mots. Le français, langue incantatoire, se doit donc d'être protégé, d'où l'abondance des métaphores guerrières utilisées par ceux qui, tels des croisés, mènent la guerre sainte de sa défense, comme Madame L. Michaux-Chevry, député de la Guadeloupe, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée de la Francophonie en 1986, qui s'écriait dans sa préface au *Florilège de la langue française et de la francophonie* publié par X. Deniau¹ :

« Depuis les marches de l'empire Inca des « Fils du soleil » jusqu'aux rives tourmentées du Tonkin et de la Cochinchine, de la valeureuse Acadie à l'antique Phénicie, mère d'un si courageux Liban, en passant par la Louisiane, fille de Cavalier de La Salle et de Louis XIV, et par la douce Oubangui-Chari, voisine du royaume de Tekroux aux portes de Saint-Louis du Sénégal, l'âme de la francophonie sera le lien indestructible d'un passé glorieux et d'un avenir dynamique. Tel est mon combat, tel est mon but. »

Peu à peu s'est donc construit un véritable mythe fondé non sur des valeurs – le mot n'est pas trop fort – purement linguistiques ou communicationnelles, mais sur des valeurs morales ou, plus généralement, idéologiques.

2. L'idéologie francophone

Mais la dérive francophone ne s'est pas arrêtée là. Par-delà la valeur philosophique et morale qu'ils ont accordée à la langue française, certains sont allés jusqu'à faire de l'usage du français un principe d'action politique.

« Je crois à l'avenir de la langue française parce que je crois à l'avenir de la France » s'écrie S. Farandjis², Secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie dans une véritable profession de foi idéologique. Bien avant lui, c'est L.S. Senghor, père de l'indépendance du Sénégal, qui fut pendant vingt ans le ciment de la nation sénégalaise, qui érige l'utilisation obligée du français en principe de morale et d'action politiques. C'est ainsi qu'il faut lire ce texte fameux qui ne laisse pas de surprendre aujourd'hui, discours du 17 mars 1967 prononcé à la tribune de l'Assemblée nationale sénégalaise lors de la création de la section

1. *Florilège de la langue française et de la francophonie*.

2. *Textes et propos sur la francophonie*.

sénégalaise de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (A.I.P.L.F.) :

« La francité n'est certes pas une nouvelle manière de penser ; elle est une nouvelle manière de concevoir et d'agir, puisque nous voilà au seuil de la société industrielle : au seuil de l'action logique, de l'action dialectique, surtout de l'action efficace. »

Langue d'un idéalisme sans frontières, mystère révélé aux seuls détenteurs de la foi francophone ou du dernier mythe païen que se forge une humanité balbutiant, en français évidemment, principe d'action politique, le français est élevé au rang d'une véritable religion avec ses exigences, ses prêtres, et, bien sûr, ses dogmes. On entre en francophonie comme on entre en religion.

Mais toute religion s'appuie sur la tradition et le français n'échappe pas à la règle. Son histoire s'est construite autour de quelques dates aussi célèbres que celle de la bataille de Marignan. C'est 842 et les *Serments de Strasbourg*, l'entrée de la langue française en politique, c'est en 1537 et l'ordonnance de Villers-Cotterets, c'est 1549 et *La Défense et Illustration de la langue française*, c'est 1635 et la fondation de l'Académie française chargée de « travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente, et capable de traiter les arts et sciences. » Cette tradition aura ses chantres, en France et hors de France : Rivarol et Senghor... et connaîtra un éclat confondu désormais avec celui de la France, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

C'est encore à S. Farandjis, Secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie, que l'on doit l'une des analyses les plus oniriques de la langue française, « le plus prestigieux des outils intellectuels de l'humanité ». Cette représentation toute traditionnelle est faite d'équilibre et de rationalité, c'est Versailles sans les grandes eaux mais avec le souffle du classicisme triomphant le plus orthodoxe mais aussi le plus dogmatique. On y retrouve la richesse et la variété des racines, l'équilibre entre voyelles et consonnes, la rationalité linéaire de l'enchaînement sujet-verbe-complément, l'originalité des nasales et du e muet, l'abstraction des concepts, la précision et la distinction des notions bien marquées, la richesse des modes et des temps.

Cette vision ethnocentriste de la langue française relève de la plus pure tradition grammaticale en vogue au XVII^e siècle, d'autant plus dangereuse qu'elle se donne les allures d'une analyse qui se veut scientifique, touchant à la phonétique, à la morphosyntaxe, à la sémantique et même à l'étymologie et à la structuration des temps.

3. Les risques de la francophonie-tradition

Cette approche ne peut plus être de mise aujourd'hui. Que la langue française soit porteuse d'une tradition séculaire reconnue par tous et que l'esprit français,

fait tout à la fois de rationalité et de syncrétisme, se soit diffusé à travers toute l'Europe et même le monde entier, il ne viendra à personne la tentation de le nier, mais penser que la langue soit l'expression privilégiée et peut-être ultime de ces qualités proprement françaises nous paraît aujourd'hui inacceptable. En quoi l'équilibre des voyelles et des consonnes peut-il être considéré comme un élément d'excellence ? Et que dire de l'évolution que connaît le système vocalique du français contemporain ? La neutralisation des timbres intermédiaires en position finale, la disparition de l'opposition entre le [a] antérieur et le [ɑ] postérieur, la confusion des deux nasales [ɛ̃] et [œ̃], la centralisation du [ø], etc. qui sont autant d'éléments caractéristiques, et reconnus par tous les spécialistes, du français d'aujourd'hui, sont-ils autant de raisons de remettre en question la capacité de rationalité de la langue française ? Certes non, et pourtant qu'en est-il du bel équilibre voyelles/consonnes ? On pourrait faire la même démonstration pour chacun des grands domaines ou chacune des catégories de discours inventoriées par le type d'analyse auquel se livre, mais avec lui bien d'autres, le Secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie. Pour ce qui est, par exemple, de la richesse des modes et des temps, que dire de la disparition, tout au moins à l'oral, du passé simple, de l'apparition du passé surcomposé, du non-respect normal (c'est-à-dire conforme à la norme définie comme l'usage du plus grand nombre) de la fameuse concordance des temps ?

Cette représentation traditionnelle de la langue française peut même se retourner contre le dessein avoué de ceux qui la véhiculent, à savoir l'expansion tous azimuts de cet idiome inégalable. En effet, faire du français la langue de la tradition, c'est contribuer très souvent à en donner une image très archaïsante. C'est ce qu'on retrouve chez L.S. Senghor quand il crée, ou quand il réactive « gouvernance », chez les journalistes du *Soleil*, le quotidien national sénégalais, quand ils réhabilitent les termes d'adresse « Dame » et « Sieur » tombés ailleurs en désuétude depuis plus de 200 ans. La tradition assimile francophonie à français littéraire, seule forme noble de la langue. Mais qu'est-ce que le français littéraire ? C'est la norme de référence, sinon le sociolecte, de la bourgeoisie parisienne cultivée, norme érigée en véritable rite initiatique, rôle tenu aujourd'hui en France par l'épreuve anticipée de français du baccalauréat. En définitive, cette conception-tradition finit par se traduire par un amalgame abusif entre normal et normatif, dans le sens, évidemment, de la coercition.

4. Les croisés de la francophonie

A cette conception symbolique est liée, idéologiquement, la conscience, chez beaucoup de soi-disant puristes, que le français est en danger de mort et qu'il faut donc le défendre, comme l'affirme cet éditorial de la revue DLF (10, 1971) cité par C. Désirat et T. Horde dans leur ouvrage sur *La langue française au xx^e siècle*¹.

1. *La langue française au xx^e siècle*, par C. Désirat et T. Horde, Paris, Bordas, 1976.

« Le combat va reprendre autour de la langue française, magnifique édifice, fait d'un amour séculaire de la raison et de la beauté, que l'on veut maintenant démolir pour construire à sa place une tour de Babel ultra-moderne. »

Cette conception traditionnaliste de la francophonie est donc héritée directement du siècle des Lumières qui avait une exigence d'universalité caractéristique mais, en plus, comme en témoigne encore la citation du DLF qu'on vient de faire, elle s'accompagne d'une volonté d'unité ou d'unification hégémonique qui est loin aujourd'hui d'avoir perdu de sa vigueur, comme le démontre le récent discours, analysé dans notre ouvrage, prononcé par M. Debré à l'occasion de sa réception à l'Académie française :

« A cet ensemble d'actions [et parmi ces actions est citée la force de dissuasion] un complément est nécessaire, où votre responsabilité, Messieurs, est importante, l'unité de la culture et d'abord, l'unité de la langue. Ainsi est la France, sa culture et sa langue sont l'expression de son existence... La tâche de l'Académie est de ce fait toute tracée : d'abord garantir sa qualité et rappeler les exigences de l'orthographe et de la syntaxe ; ensuite, faire en sorte que l'unité de la langue serve la qualité de la culture... »

Cette conception-tradition amène ceux qui la professent à considérer la langue française comme un patrimoine, un héritage à protéger et par conséquent est à la source d'une rigidité conservatrice, d'un immobilisme qui fait que les Français, utilisateurs privilégiés de la langue française, n'osent pas, en matière de langue, innover la conscience tranquille. La France continue, comme à l'époque du moyen français, d'être le champ de bataille privilégié des novateurs et des conservateurs et ce n'est pas bon pour l'avenir du français : l'image projetée par l'action artistique et culturelle de la France est encore trop souvent celle d'une civilisation vieillissante dont la connaissance est réservée à une élite.

Le conservatisme linguistique n'est pas sans écho politique et l'on sait les ravages qu'a pu commettre, en Afrique en particulier, la politique de l'assimilation. La péjoration des langues africaines n'a pas été accompagnée d'une véritable politique de scolarisation en français qui, si elle avait été menée à son terme, aurait pu trouver dans sa réussite sa justification sinon sa nécessité. Mais il n'en fut rien. Langue de la civilisation de l'universel, le français, durant toute la période coloniale - mais n'en est-il pas encore de même aujourd'hui ? - est demeuré l'apanage d'une élite. D'une façon très intéressante, le problème de l'enseignement du français, en France et hors de France, a toujours donné lieu à des prises de position politiques et l'on se souvient encore de la tempête déclenchée sur toute la scène politique française par la parution, en 1951, des premières enquêtes sur le français qu'on appelait « élémentaire » avant de le qualifier de « fondamental ». *Le Figaro* du 17 novembre 1951 publie un article de G. Duhamel, « Le chemin de la difficulté », dans lequel l'auteur affirme « qu'apprendre le français, c'est posséder une langue parfaite pour les relations humaines, intellectuelles, diploma-

tiques ou commerciales. » C'est aussi, poursuit-il, « se former l'esprit par l'effet d'une gymnastique ardue. » Falciter l'acquisition-apprentissage du français en employant des moyens modernes comme le *Français fondamental*, c'est donc déroger, « le français basique, conclut G. Duhamel, n'aurait pas plus d'intérêt que le football basique ou le bridge basique. »

Le grammairien R. Georquin qui publie un article dans *Carrefour* le 21 novembre 1951, se fait l'écho des mêmes inquiétudes, des mêmes réticences, pour ne pas dire de la même opposition aux projets en gestation. « Une commission – donne-t-il en titre à son article – va choisir 1 000 mots usuels sur les 40 000 du *Larousse*. Connaissez-vous le Basic French ? » Pour R. Georquin, le français dit fondamental ne peut donner naissance qu'au petit nègre ; l'article était accompagné d'un dessin représentant une famille africaine nue, un os dans le nez de chaque personnage, et le père déclarait : « y en a fiston premier prix de langue française, y en a savoir tout dire avec un seul mot en cinq petites lettres ». Le risque dénoncé par R. Georquin dans son article est que cette langue simplifiée, pour l'usage extérieur, c'est-à-dire non hexagonal, « ne s'infiltrât un jour dans la métropole et n'y prît racine... » !

5. Le français, langue multiple

Nous voici bel et bien au cœur du problème. Toutes les prises de position des non-linguistes convergent vers un seul et même but : la sauvegarde frileuse de la langue française conduisant à une espèce de malthusianisme linguistique de plus en plus répandu à l'intérieur comme à l'extérieur de l'hexagone. Ce point de vue paraît aujourd'hui extrêmement dangereux. En effet, pour que vive le français, il faut qu'il soit pour celui qui le parle l'expression possible de son identité, quelle que soit l'origine de ce locuteur. Réduire la norme du français à sa dimension hexagonale, c'est le rendre totalement inapte à l'expression identitaire de chacun, c'est donc le condamner à très court terme à n'être qu'une langue parlée par un relativement petit nombre de locuteurs – et la bataille de chiffres que se livrent actuellement à ce sujet les observateurs de la francophonie paraît aussi vaine que dérisoire – à n'être qu'une langue de culture, et non une langue de communication, c'est-à-dire une langue morte.

Les travaux menés par les linguistes depuis plus de dix ans, tant en France que hors de France, sur les variétés régionales du français et ses particularismes lexicaux accréditent de plus en plus l'idée que le français est une langue multiple et ont balayé la vieille idée selon laquelle ces particularismes ne seraient que du folklore.

« Nous sommes les locataires de la langue française. Nous payons régulièrement notre loyer. Mieux même : nous contribuons aux travaux d'aménagement dans la baraque. Nous sommes en partance pour une aventure de « copropriation ». Je tirerais mon chapeau aux Français qui apprendraient le kongo ou le teke. Des langues sont mortes faute de locataires, hélas.

La francophonie, c'est le courage qu'auront les Français de savoir que des hommes font l'amour avec leur langue. Toute langue est le premier lieu d'exercice de la liberté. La liberté fait la promotion de la différence, en naturalisant la ressemblance. Le XXI^e siècle sera peut-être celui de la différence et de sa promotion. Moi, je suis un tout petit champion du monde de la différence bien aimée et bien gérée. »

s'écrie Sony Labou Tansi dans l'entretien accordé à M. Zalessky et reproduit dans le n° 9 de la revue *Diagonales* (janvier 1989).

L'AUPELF et l'A.C.C.T. ont publié en 1983 un *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* qui a été récemment réédité par l'UREF. Cet ouvrage, qui est le fruit d'un long et fructueux travail d'équipe (une quinzaine de chercheurs y ont collaboré pendant une dizaine d'années) ne porte que sur le lexique mais ne doit pas être confondu avec un dictionnaire en ce sens qu'il n'a aucun pouvoir de légitimation sur l'usage du français en Afrique. Cet inventaire constitue surtout une somme colossale des usages du français sur le continent, dans sa partie francophone, et décrit une réalité linguistique désormais incontournable mais appréhendée dans une perspective non normative. Ces particularismes ne sont pas sélectionnés selon des critères tels que la conformité au « bon usage » ou en fonction du principe d'intercompréhension au niveau de la francophonie internationale – d'aucuns auraient dit de l'universalité de la langue française – mais en ce qu'ils constituent des écarts par rapport à l'usage du français central ou français standard. Ils ont été regroupés selon une catégorisation que l'équipe de recherche a formulée en quatre points :

- particularités lexématiques : formations nouvelles (ex. *essencerie*) ou emprunts (ex. *daba*) ;
- particularités sémantiques : transferts de sens (ex. *brin* pour *allumette* ou *homme de loi* pour *arbitre*), restrictions de sens (ex. *européen* pour *français*), extensions de sens (ex. *fonctionnel* pour *qui est en mesure de fonctionner*), métaphorisations (ex. *guerrier* pour *mauvais garçon* ou *boule de neige* pour *chou-fleur*) ;
- particularités grammaticales : changements de catégorie (ex. *émaillé* pour *un plat en tôle émaillée*), changements de construction (ex. *préparer* pour *savoir faire la cuisine*) ;
- particularités tenant à des différences de connotation (ex. *richard* pour *riche*, *bureaucrate* pour *employé de bureau*, *charlatan* pour *devin et guérisseur*).

6. Le droit à la différence

Mais le français d'Afrique – s'il existe – pas plus que celui du Canada et de Belgique ne peut être présenté sous la forme d'un simple relevé de particularismes lexicaux. C'est à travers leur propre visée que les locuteurs, quels qu'ils soient, de la langue française l'utilisent et se l'approprient. On doit donc passer, comme le suggère N. Gueunier dans *Le français d'aujourd'hui* (juin 1987) d'une conception

différentielle fondée implicitement sur une hiérarchisation des usages accordant la primauté à la norme hexagonale, à une vision globale de la langue française révélatrice d'une énonciation spécifique africaine, belge, canadienne, parisienne, méridionale, etc.

Cette visée originale, caractéristique de l'appropriation de la langue française par ses différents usagers n'est peut-être, parfois, qu'un fait d'ordre connotatif, mais on ne peut le reléguer au rang d'un acte de parole individuel, comme on le ferait d'une simple faute. Il y a une espèce de halo qui nimbe les mots français dans leurs usages divers – sénégalais, ivoiriens, togolais, québécois, etc. – et qui doit être soumis à un travail d'explicitation qui ne peut être confié au seul lexicographe. Il faut, certes, envisager l'élaboration de dictionnaires généraux de la langue française qui ne soit pas un simple travail de saupoudrage accordant un strapontin à tel ou tel régionalisme jugé mieux formé ou plus utile que tel autre, mais il faut également se pencher sur tous les mécanismes d'appropriation du français par tous ses locuteurs, faisant de celui-ci une langue réellement polyphonique, un espace linguistique pluriel à l'intérieur même du système. La langue française doit revendiquer comme une force, comme une marque de sa vitalité populaire cette multiplicité essentielle, ce caractère fondamentalement kaléidoscopique de sa nature. Cette polyphonie interne ne se manifeste pas seulement par l'apparition d'emprunts ou de néologismes mais par celle d'autres marques sous-jacentes beaucoup plus profondes et donc plus difficiles à déceler. Un cas typique de cette plasticité salutaire de la langue française nous est fourni par la réappropriation de certains champs sémantiques à laquelle se livrent naturellement de nombreux usagers du français, africains particulièrement. A ce propos, il est tout à fait intéressant de noter que parmi tous les observateurs-censeurs de la langue française, aucun n'a jamais véritablement abordé cet aspect du problème. L.S. Senghor est peut-être le seul à avoir eu l'intuition de cette métamorphose interne, à la fois chance et défi de la francophonie de demain. Pour l'ancien président du Sénégal, s'approprier la langue française, c'est y introduire des termes nouveaux¹ mais aussi des rythmes nouveaux, des images jamais vues, de nouvelles manières de penser et de sentir. Or, tout ceci suppose une réorganisation de la langue qui ne se bornera pas à de simples enrichissements lexicaux. Il s'agit, en réalité, de proclamer à travers la langue française son attachement à une culture et à des traditions qui ne sont pas nécessairement celles de la France. Voilà la chance de la francophonie, voilà le défi que tous les francophones doivent relever ensemble.

C'est ainsi qu'on peut constater, en exploitant l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, que le français en Afrique présente des exemples très intéressants de réappropriation de champs sémantiques. C'est le cas, par exemple, du mot « bouche ». En français, il désigne d'abord, chez les

1. « Nous sommes pour une langue française, mais avec des variantes, plus exactement des enrichissements lexicaux », déclare-t-il dans sa préface au *Lexique du français du Sénégal* de J. Blonde, P. Dumont, D. Gontier.

humains, la cavité buccale et il entre en opposition, dans cet emploi, avec les termes « bec » et « gueule » réservés aux animaux. On note toutefois que pour certains d'entre eux (bêtes de somme, grenouilles et quelques poissons) c'est également le mot « bouche » qui est utilisé. A partir de cet emploi premier, issu du latin, on assiste à une extension sémantique permettant à « bouche » de désigner les lèvres exclusivement (avoir la bouche en cœur) et toujours par extension, n'importe quelle sorte d'orifice (bouche d'égout, bouche d'aération, etc.). On note également des emplois métonymiques de « bouche » dans le sens d'être humain (bouche à nourrir), plus ou moins gourmand (faire la fine bouche), la bouche étant le siège du goût (avoir l'eau à la bouche). Le terme « bouche » n'est qu'accessoirement retenu comme symbole de la parole dans des expressions populaires comme « ouvrir la bouche » ou encore « avoir l'insulte à la bouche ». Dans ce sens, c'est plutôt sur la bivalence du mot « langue » que joue le français : avaler sa langue, être mauvaise langue, prendre langue, donner sa langue au chat, etc.

La situation se présente tout à fait différemment en français d'Afrique où l'on assiste à une véritable réorganisation du champ sémantique de « bouche » à partir de deux valeurs fondamentales : la parole et l'autorité. La bouche, en français d'Afrique comme dans beaucoup de langues africaines, symbolise la parole et l'autorité qui émane de celle-ci, caractéristiques de l'être humain. Exemples :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| « être bouche à bouche » | : être face à face |
| « parler en bouche à bouche » | : s'exprimer de vive voix |

La bouche symbolise à la fois la parole, l'autorité et l'être humain dans ses relations sociales, comme le prouvent les exemples suivants :

a. La parole

• *son rythme*

- | | |
|-----------------------------|------------------------|
| « avoir la bouche chaude » | : parler vite |
| « avoir la bouche lente » | : être lent à répondre |
| « avoir une grande bouche » | : être bavard |
| « diminuer sa bouche » | : se taire |

• *sa qualité*

- | | |
|---|-------------------------------|
| « avoir la bouche qui marche beaucoup » | : avoir la langue bien pendue |
| « avoir la bouche sucrée » | : être beau parleur |
| « avoir une mauvaise bouche » | : être mauvaise langue |

b. L'autorité

- | | |
|--------------------------------------|--------------------|
| « nier la bouche de quelqu'un » | : refuser d'obéir |
| « recevoir la bouche de quelqu'un » | : accepter d'obéir |
| « respecter la bouche de quelqu'un » | : accepter d'obéir |
| « sa bouche est bonne » | : il a raison |

c. Les relations sociales

- | | |
|---|---|
| « garder sa bouche chez soi » | : ne pas se mêler des affaires des autres |
| « serrer sa bouche » | : nier |
| « mettre sa bouche dans les affaires de quelqu'un » | : se mêler des affaires de quelqu'un |
| « donner sa bouche » | : souhaiter bonne chance |
| « chercher la bouche de quelqu'un » | : le provoquer, le mettre en colère |

La bouche, en français d'Afrique, symbolise donc non seulement la parole et l'autorité que confère sur les autres la maîtrise de celle-ci mais également l'ensemble des relations sociales fondées sur la communication verbale. Rien de tel dans l'usage central du mot « bouche » qui reste soit concret, soit péjoratif dans ses emplois métonymiques. On assiste là, par le biais de la langue populaire, la plupart des expressions citées ici étant des calques de langues africaines maternelles utilisés par des locuteurs non lettrés ou peu lettrés, à une véritable appropriation de la langue française par les africains.

Nous sommes ici confrontés à l'un des aspects les moins connus et les plus paradoxaux du français en Afrique, ce côté populaire révélé à travers ce qu'on pourrait appeler une pluralité interne, une diversité née des usages populaires se manifestant, par exemple, par une grande richesse synonymique dans des domaines traditionnellement bien représentés dans les langues populaires : 10 termes pour désigner le membre viril, 6 verbes pour l'acte d'amour, 23 pour la fille de joie, la maîtresse, la petite amie mais aussi la fête, l'ambiance, la beuverie, etc.

7. De la complémentarité à la convivialité

Ce français multiple qui se développe à partir de ses propres ressources (dérivation, suffixation, métaphore, métonymie) n'est pas la langue d'une élite, ni celle du pouvoir, ni celle de la sacro-sainte promotion sociale ; c'est devenu l'idiome véhiculaire d'un grand nombre de locuteurs africains comme l'ont bien montré P. Renaud pour le Cameroun ou M. Diki-Kidiri¹ pour la Centrafrique. On est même allé jusqu'à parler d'un FPI² à Abidjan (le français Moussa), d'usage courant même s'il est exclusivement réservé à la pratique orale de la langue, ou même parfois à ce que d'aucuns nomment sa pratique dialectale, c'est-à-dire celle qui appartient aux locuteurs non lettrés du français. Le français diversifié dans ses emplois (langue de l'école mais aussi de la rue et du discours quotidien) est en train de devenir pluriel dans ses usages et sa pratique et c'est sa véritable chance d'avenir d'autant plus qu'il tire ses ressources de ses propres structures. Désormais, on peut réellement parler de français polymorphe, d'une « francopolypophonie » se développant pour ainsi dire naturellement, c'est-à-dire en dehors de

1. Cf. Le numéro 65 des *Études de Linguistique Appliquée* consacré aux politiques linguistiques (1987).
 2. Français populaire ivoirien.

l'institution scolaire. Il ne faut pas oublier à ce propos qu'en Afrique francophone le taux réel de scolarisation dépasse rarement 30 % même si les chiffres officiels sont toujours beaucoup plus optimistes.

Mais la francophonie africaine trouve également sa richesse et son originalité à l'extérieur même de la langue. On doit d'abord la définir en fonction des autres langues avec lesquelles le français est en contact. Tout a été dit sur les rapports entre la langue de Voltaire et celles, ravalées au rang de dialectes, sinon de patois, des pays colonisés par la France. Beaucoup ont dénoncé, parfois avec talent, cette politique du refus de la langue africaine, génératrice du phénomène d'acculturation qui a connu, en particulier dans le domaine littéraire, le succès que l'on sait. Mais, peu à peu, les conflits se sont déplacés et l'on entend parler aujourd'hui de complémentarité : L.S. Senghor parlait même de symbiose, expression la plus synthétique du dialogue des cultures. Le terme même de complémentarité doit être manié avec précaution parce qu'il n'exclut pas toute idée de hiérarchie à la source des situations diglossiques, de type conflictuel, qui continuent de prévaloir dans de nombreux pays d'Afrique. Les chercheurs africains ne sont pas totalement innocents et ils ont contribué à aggraver les conséquences de conflit larvé ou exprimé, selon les époques, entre français et langues nationales. Comment ? En cessant trop tôt ou trop vite de croire aux possibilités offertes par leurs propres langues. Combien de chercheurs africains consacreront-ils leur thèse de doctorat à l'étude d'une langue africaine entre 1960 et 1975 ? Vraiment très peu. Mais il y a plus grave. C'est le fait que même chez les chercheurs (linguistes, sociologues et ethnologues) qui ont étudié des langues africaines, ces études ont manqué de dynamisme vital ; elles ont été conçues comme des opérations de sauvegarde d'un patrimoine qu'on sentait menacé par l'avènement du développement technologique qui ne pouvait se faire qu'en français alors que cette idée est aujourd'hui remise en question par la plupart des spécialistes : linguistes, économistes, ingénieurs, etc.

En matière de développement, et c'est d'abord sous cet angle qu'il faut envisager l'avenir de la francophonie, à la complémentarité on préférera donc la notion de convivialité impliquant que les langues africaines et le français participent réellement du même espace culturel, économique, social, industriel voire même politique : l'espace francophone multilingue qui doit se construire par la mise en place de programmes d'éducation et de formation prenant en compte la diversité des situations de langage et intégrant les exigences du dialogue des cultures imposé par un contexte multiculturel incontournable : respect et maîtrise des langues maternelles, acquisition d'une langue française à la fois langue d'accès à la modernité et, simultanément ou non selon les cas, langue de communication.

8. Français et développement

Cet espace francophone représente la seule véritable perspective d'avenir de la langue française en Afrique, comme dans le reste du monde. Au sein de cet

CONCLUSION

espace, le français et les langues nationales vont naturellement prendre leur place grâce à :

- la définition et l'application de politiques linguistiques cohérentes mais tenant compte de la spécificité et de la dynamique des diverses situations linguistiques ;
- la définition d'une véritable complémentarité français-langues nationales excluant toute idée de hiérarchisation entre celles-ci et celle-là et posant les bases d'une véritable interculturalité fondée sur :
 - l'appropriation linguistique de la langue française par ses usagers ;
 - le respect et la maîtrise des langues nationales ;
 - la prise en compte du multilinguisme dans la mise en place du processus de développement culturel, économique, social voire même identitaire ;
 - l'émergence d'une conscience francophone solidaire.

Le multilinguisme ainsi reconnu, canalisé, ne doit plus être senti comme un frein au développement mais comme un véritable défi à relever, chaque langue participant à sa manière aux processus de développement en cours. Cette nouvelle conception conduit d'autre part à accorder toute l'importance qu'elle mérite à l'étude des variations linguistiques, pour le français comme pour les langues nationales. Ceci conduira à :

- une nécessaire décomplexation des usagers de la langue française en Afrique surtout mais aussi partout ailleurs ;
- l'émergence d'une norme locale qui n'aboutirait pas à la pratique d'un français au rabais et qui éviterait l'écueil de la balkanisation ;
- la découverte, à travers l'étude de ces variations au caractère constant, de stratégies naturelles d'apprentissage ou d'acquisition des langues, ce qui permettrait une amélioration considérable des instruments didactiques actuellement en usage en Afrique comme dans le reste du monde.

Les États devront nécessairement définir les limites de cette naturalisation de la langue française et surtout les modalités d'intervention sur la langue (création de commissions de normalisation, poursuite des enquêtes menées sous l'égide de l'AUPELF-UREF sur le lexique des particularités lexicales du français en Afrique noire, etc.).

Il s'agira également de prendre en compte une autre donnée très importante de la réalité linguistique, à savoir le développement des langues, français et langues nationales, en dehors de l'institution scolaire qui est loin de toucher l'ensemble de la population. La reconnaissance du droit à la langue doit s'inscrire naturellement dans la politique des États mais doit également être intégrée aux processus mis en place pour le développement économique du tiers-monde : la dynamique des langues doit faire l'objet d'observations régulières, méthodiques, scientifiques et l'on doit poursuivre et élargir l'action entreprise dans ce domaine en Afrique par l'A.C.C.T. en créant des observatoires des langues, dotés de moyens d'analyse efficaces et éprouvés comme la Grille d'analyse des situations linguis-

tiques de l'espace francophone¹ proposée par R. Chaudenson dans le cadre du réseau LAFDEF² soutenu par le ministère de la Coopération et du Développement.

Pourquoi tant insister sur cette francophonie plurielle qui est en train de voir le jour en Afrique francophone, continent qui fut pendant trop longtemps la terre d'un conservatisme linguistique³ étroit et pointilleux ? Parce que cette prise de conscience va permettre de mieux entrevoir, à travers l'exemple africain, et de mieux résoudre les problèmes qui se posent au français dans le monde de demain qui est déjà celui d'aujourd'hui. A l'intérieur même de l'Europe, comme on apprend à le faire à l'intérieur de l'Afrique, il faut que soit respecté le principe de l'égalité des langues sans que l'une d'entre elles s'arroge un quelconque monopole, ni l'anglais celui de la communication, ni le français celui de la culture. Nous autres francophones d'Afrique avons appris que la guerre des langues ne pouvait connaître de vainqueurs et que seules les langues, et par-delà les langues les processus de développement, avaient tout à perdre dans ce type de conflit. Il n'est donc pas question de livrer un combat d'arrière-garde contre la langue anglaise, perdu d'avance ; mais il faut au contraire défendre le principe de la dynamique des langues, reflétant la diversité culturelle qui fait la richesse de l'Europe.

Au moment où tout le monde s'interroge sur les implications politiques, économiques et sociales de l'ouverture des frontières à l'horizon de 1993, il est surprenant qu'aucune instance politique n'ait sérieusement abordé le problème de l'Europe linguistique. La notion d'espace francophone multilingue devrait permettre de faire progresser la réflexion dans ce domaine. Pas plus dans le contexte européen que dans le reste du monde, la francophonie ne doit être un simple patrimoine à sauvegarder mais au contraire, un espace d'échanges très libre, des connaissances, des progrès scientifiques, des créations littéraires, artistiques et audiovisuelles. Elle doit également être diverse.

Pénétrant de plain-pied dans l'Europe de demain, la France ne doit pas faire fi de cette diversité et peut-être même imposer au reste de la Communauté sa dimension linguistique africaine. Faire reconnaître le fait linguistique africain par l'ensemble de la Communauté, s'est signifier solennellement à l'Afrique qu'elle n'est pas la laissée pour compte de l'union européenne. Les apports africains à la

1. Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone.

2. Langues Africaines, Français et Développement.

3. Dans son « Essai sur les errements du roman négro-africain francophone », paru en 1981 dans la *Revue de littérature et d'esthétique négro-africaine* (Abidjan, ILENA), Kouamé s'écriait en parlant du roman de A. Kourouma, *Les Soleils des indépendances* : « L'essai de Kourouma, chef-d'œuvre assez original, nous en convenons, présente cependant des limites. Son roman est un amalgame de français classique et de français « malinkésisé ». Son entreprise tient plutôt du « défoulement linguistique ». Nous éprouvons du plaisir à lire ce français mais nous ne saurions l'accepter dans les copies de nos élèves ou de nos étudiants. »

langue française, tout comme les apports canadiens et autres, sont là pour attester la capacité d'invention de la langue française et, par là-même, la vigueur et la créativité de ceux qui l'ont reçue en dépôt. C'est à un homme politique québécois qu'il faut laisser conclure à ce propos : « Accentuons le rôle du français comme langue d'invention. Assurons sa présence dans les secteurs de pointe, mettons-le au service d'une véritable et authentique coopération en vue du développement de nos peuples et de l'éclosion de la culture francophone de demain. Ce sera la meilleure façon de pourvoir à sa permanence comme lieu de rassemblement. »

Ceci doit et peut se faire dans contexte européen.

Il faut donc se débarrasser des représentations les plus traditionnelles de la langue française, l'assimilant trop généralement à une simple langue de culture.

Il faut accepter l'idée d'un espace francophone multilingue ou polyphonique, selon le point de vue que l'on veut adopter. Multilingue parce que partout où il est utilisé, le français est en contact avec d'autres langues. Presque partout il occupe, au moins sur le plan de son statut, une position privilégiée que nous devons nous attacher à préserver et à consolider là où elle est menacée en tirant toutes les leçons de la complémentarité – ou mieux de la convivialité – qu'il entretient avec ces autres langues, que celles-ci soient européennes ou africaines. Plus de protectionnisme frileux mais une ouverture libéralisante se traduisant par une politique linguistique plus généreuse de la France (en particulier dans le domaine de l'enseignement), une politique culturelle plus dynamique. Polyphone, de l'intérieur, parce qu'il faut accepter l'idée que le français peut s'enrichir au contact d'autres langues mais pour que cette hybridation n'aboutisse pas à une pure et simple assimilation de la langue française à telle ou telle autre langue, ce qui équivaldrait à un acte de décès de notre langue, il faut donc que cette hybridation soit codifiée, stabilisée, normée. Il faut accepter l'idée qu'au-delà des mots, le français a une fonction structurante mais que celle-ci ne se traduit pas de la même façon chez tous ses locuteurs. Le français peut être l'expression de cultures autres que françaises : c'est un signe de vitalité, pas un facteur de désintégration comme on l'entend dire trop souvent. Le français est une langue qui peut se parler à plusieurs voix.

De tout cela doit émerger une stratégie globale de diffusion de la langue française dans le monde, adaptée à chaque situation de langage appréhendée sous tous ses angles : politique, culturel, linguistique, économique et social.

Bibliographie

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, *Actes du colloques du 20-21 février 1989, État et perspectives de la francophonie dans le monde*, Paris, Académie des Sciences d'outre-mer, 1990.

A.C.C.T. (Agence de Coopération Culturelle et Technique), *Langues africaines et enseignement du français. Innovations et expériences*, Paris, A.C.C.T., 1988.

A.E.L.I.A. (Association d'Études Linguistiques Interculturelles Africaines), C.L.A.D. (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar), C.D.S.H. (Centre de Documentation Sciences Humaines du CNRS), *Pour une éducation et un enseignement africains, contribution bibliographique*, Paris, A.C.C.T., AUPELF, 1980.

AUSTIN J.L., *How to do things with words* (1962), traduction française : *Quand dire c'est faire*, Paris, Éd. du Seuil, 1970.

AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française, relayée aujourd'hui par l'UREF, Université des Réseaux d'Expression Francophone), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Montréal, AUPELF et A.C.C.T., 1983. Réédité par l'UREF en 1988, Paris, Hachette-Edicef.

AUTREMENT, *Dakar, Abidjan, Lagos, Douala, Kinshasa, capitales de la couleur*, numéro hors série, n° 9, Paris, octobre 1984.

BAL W., « Particularités actuelles du français d'Afrique centrale », Lubumbashi, C.E.L.T.A. (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée de l'Université Nationale du Zaïre), *Bulletin d'information* n° 7, janvier 1974.

BAL W., « Unité et diversité de la langue française », *Guide culturel*, Paris, Hachette, 1977.

BAL W., « Quelques données et réflexions à propos du français en Afrique noire », Bruxelles, *Bulletin de l'Académie royale de langue et littérature françaises*, 1981.

BAL W., « Réflexions sur l'acceptabilité des particularités lexicales du français en Afrique noire, dans la perspective d'une exploitation pédagogique de l'IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*), Communication à la VI^e Table ronde des centres, départements et instituts de linguistique appliquée d'Afrique noire, Cotonou, 24-31 mars 1984.

BALANDIER G., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1955.

BALANDIER G., *Afrique ambiguë*, Paris, Plon, 1957.

BIBLIOGRAPHIE

- BAMGBOSE A., *Enseignement et langue maternelle en Afrique occidentale*, Paris, Les Presses de l'U.N.E.S.C.O., 1976.
- BANQUE MONDIALE, *Education in Sub-Saharan Africa*, Paris, 1988, (Renseignements : 64, avenue d'Iéna, 75008 Paris. Il existe une traduction française de ce rapport disponible à cette adresse).
- BAYLON C., *Sociolinguistique*, Paris, Nathan Université, 1991.
- BEATENS BREADSMORE H., *Le français régional de Bruxelles*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1971.
- BEAUCÉ (de) T., Entretien avec D. Bombardier, Paris, *Le Point*, n° 762, 27 avril 1987.
- BEAUCÉ (de) T., *Nouveau discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, Gallimard, 1988.
- BEDARD E., MAURIS J. (sous la direction de), *La norme linguistique*, Québec-Paris, Conseil de la langue française et Le Robert, Coll. « L'ordre des mots », 1983.
- BELLONCLE G., *La question éducative en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1984.
- BERNABÉ J., « L'espace littéraire antillais », Paris, *La linguistique*, n° 18, 1982.
- BERNSTEIN B., *Langage et classes sociales*, Paris Éditions de Minuit, 1975 (1^e édition : Class, Codes and Control, vol. I, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1971).
- BESSE H., « Langue maternelle, seconde, étrangère », Paris, *Le Français aujourd'hui*, n° 78, 1987.
- BLACHÈRE J.C., « Pour une étude de la francographie africaine », Montpellier, *Travaux de Didactique du FLE*, n° 25, juillet 1990.
- BLANCHE-BENVENISTE C., *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1990.
- BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C., *Le français parlé, transcription et édition*, Paris INaLF (Institut National de la Langue Française, Centre National de la Recherche Scientifique), Didier Érudition, 1987.
- BLONDÉ J., DUMONT P., GONTIER D., *Lexique du français du Sénégal*, Paris, EDICEF-Hachette, 1979.
- BONNARD H., « Francophonie africaine », Paris, *L'Information grammaticale*, n° 21, mars 1984.
- BONNARD H., « Francophonie maghrébine », Paris, *L'Information grammaticale*, n° 26, juin 1985.
- BONNARD H., « Francophonie africaine II », Paris, *L'Information grammaticale*, n° 40, janvier 1989.

- BOUDJEDRA R., Entretien avec C. Revil, Paris, *Diagonales*, n° 2, juillet 1987.
- BOUQUIAUX L., THOMAS J., *Enquête et description des langues à tradition orale*. Tome I : *L'enquête de terrain et l'analyse grammaticale*. Tome II : *Approche linguistique (Questionnaires grammaticaux et phrases)*. Tome III : *Approche thématique (Questionnaire technique et Guides thématiques)*, Paris, S.E.L.A.F. (Société d'Étude Linguistiques et Anthropologiques de France, 5, rue de Marseille, 75010 Paris), 1976.
- BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- BOYER H., *Éléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 1991.
- BOYER H., DUMONT P. (sous la direction de), « Politiques linguistiques (étude de cas) » dans le n° 65 des *Études de Linguistique Appliquée*, Paris, Didier Érudition, janvier-mars 1987.
- BROGLIE (de) G., *Le français, pour qu'il vive*, Paris, Gallimard, 1986.
- CALAME-GRIAULE G., *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogons*. Paris, Gallimard, 1965.
- CALVET L.J., *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 1974.
- CALVET L.J., *Les langues véhiculaires*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1981.
- CALVET L.J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987.
- CANU G., « Le français langue seconde en Afrique noire », Paris, *Le Français moderne*, n° 3, juillet 1979.
- CAPELLE J., *L'éducation en Afrique à la veille des indépendances (1946-1958)*, Paris, Karthala, 1990.
- CAPRILE J.P. (sous la direction de), 1. *Démographie linguistique : approche quantitative*, 2. *La situation au Tchad : approche globale au niveau national*, 3. *La création lexicale spontanée en Afrique centrale par emprunt au français*, 4. *L'expansion des langues africaines : peul, sango, kikongo, ciluba, swahili*, Paris, LACITO (Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale [LP 3-121 du C.N.R.S.]), 1978 à 1982.
- CARAYOL M., *Particularités lexicales du français réunionnais*, Paris, Nathan, 1985.
- CELLARD J., REY A., *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1980.
- CHAMPION J., *Les langues africaines et la francophonie. Essai d'une pédagogie du français en Afrique noire par une analyse typologique des fautes*, Paris, Mouton, 1974.

CHAUDENSON R. (sous la direction de), *Les parlers créoles*, n° 37 de *Langue française*, Paris, Larousse, février 1978.

CHAUDENSON R., *Langues, économie et développement*, tome 2, Aix-en-Provence, Langues et Développement, 1991.

CHAUDENSON R., *Les créoles français*, Paris, Nathan, 1979.

CHAUDENSON R., *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, Paris, Aix-en-Provence, A.C.C.T. et Institut d'Études Créoles et Francophones de l'Université de Provence, 1988.

CHAUDENSON R., *1989, vers une révolution francophone ?*, Paris, L'Harmattan, 1989.

CHAUDENSON R., *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Aix-en-Provence, Langues et Développement, 1991.

CHAUDENSON R., ROBILLARD (de) D., *Langues, économie et développement*, tome 1, Aix-en-Provence, Langues et Développement, 1989.

CHERVEL A., *Histoire de la grammaire scolaire... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1977.

C.I.L.F. (Conseil International de la Langue Française), *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, colloque de Dakar, 23-26 mars 1976, Paris, C.I.L.F., 1977.

C.I.L.F., *La solidarité entre le français et les langues du Tiers Monde pour le développement (9-10 décembre 1987)*, Paris, C.I.L.F., 1988.

COUEZ M., WAMBACH M., *Français et langues nationales, convergences pédagogiques*, Paris, A.C.C.T., 1986.

COIANIZ A., *L'enseignement de la grammaire française aux étrangers*, Montpellier, C.F.P. (Centre de Formation Pédagogique des professeurs étrangers de l'Université Paul Valéry), Montpellier III, 1983.

COIANIZ A., *Grammaire du FLE (Français Langue Étrangère)*, Montpellier, C.F.P. Montpellier III, 1988.

COMITÉ D'ORGANISATION DU SOMMET DE QUÉBEC, *Actes de la deuxième Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français*, Québec, 2, 3 et 4 septembre 1987, Québec, Les Éditions de la Liberté, 1988.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Troisième Sommet de la Francophonie*, Paris, Mermon, 1989.

CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale des pays d'expression française), *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs, bilan et inventaire*, Paris, Champion, 1986.

- CORBEIL J.C., *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 1980.
- CORBEIL J.C., *Le « français régional » en question*, Paris, C.I.R.E.L.F.A. (Conseil International de Recherche et d'Étude en Linguistique Fondamentale et Appliquée, organisme rattaché à l'A.C.C.T) novembre 1983. Publié dans *Langues et cultures. Mélanges offerts à Willy Bal, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 9, 3-4 : 31-44.
- CORBEIL J.C. et alii, *Les industries de la langue : un domaine à la recherche de lui-même*, Québec, Conseil de la langue française, 1990.
- COSTE D. et alii, *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945, matériaux pour une histoire*, Paris, Hatier, 1984.
- CUQ J.P., *Le français langue seconde*, Paris, Hachette, coll. F, 1991.
- DAFF M., « Interférences, régionalismes et description du français d'Afrique », Dakar, *Réalités africaines et langue française*, 1988.
- DAFF M., « Présentation de la situation du français au Sénégal à travers la grille d'évaluation des situations de francophonie élaborée par R. Chaudenson (1988) », Montpellier, *Travaux de Didactique du FLE*, n° 25, 1991.
- DAGENAIS G., *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Boucherville, Les Éditions françaises, 1984.
- DEBRÉ M., *Discours de réception à l'Académie française*, Paris, Palais de l'Institut, Imprimerie nationale, 19 juin 1989.
- DEMOUGIN P., « Rapports entre décideurs et formateurs : analyse et exploitation d'Instructions officielles. Le cas du Maroc. », Montpellier, *Travaux de Didactique du FLE*, n° 25, 1991.
- DENIAU X., *La francophonie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1983.
- DENIAU X., *Florilège de la langue française et de la francophonie*, Paris, Éditions Richelieu-Senghor, 1988.
- DEPECKER L., *Les mots de la francophonie*, Paris, Belin, 1988.
- DESCHAMPS-WENEZOUÏ M., *Le français, le sango et les autres langues centrafricaines : enquête sociolinguistique au quartier Boy-Rabe de Bangui*, Paris, S.E.L.A.F. (Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France), 1981.
- DESMARCHEIS R., « Notre langue », *Amérique française*, vol. 7, n° 1, Montréal, septembre-novembre 1948.
- DIOP B., *Les contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence africaine, 1947.
- DIOP B., *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence africaine, 1958.

BIBLIOGRAPHIE

- DIOP B., *Leurres et lueurs*, Paris, Présence africaine, 1960.
- DIOP B., *Contes et lavanes*, Paris, Présence africaine, 1963.
- DOPPAGNE A., *Les régionalismes du français*, Paris-Gembloux, Duculot, 1978.
- DOPPAGNE A., *Belgicisms de bon aloi*, Bruxelles, Office du bon langage, 1979.
- DUBUC R., BOULANGER J.C., *Lexique usuel des régionalismes québécois. Principes méthodologiques et cadre lexicographique*, Québec, Conseil et Office de la Langue Française, 1981.
- DUCHESNE A., LEGUAY T., *L'obsolète, dictionnaire des mots perdus*, Paris, Larousse, 1988.
- DUCROT O., *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
- DUMONT P., *Le français et les langues africaines au Sénégal*, préface de L.S. Senghor, Paris, Karthala, 1983.
- DUMONT P., *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- DUMONT P., *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- DUMONT P., « Francophonie, francophonies », Paris, *Langue française*, Larousse, n° 85, février 1990.
- DUMONT P., MBODJ C., *La réforme des langues : le wolof, langue de développement*, Büsk Verlag Hambourg, Fodor et Hagège Éd. pages 449-461.
- DUMONT R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Le Seuil, 1966.
- DUMONT R., MOTTIN M.F., *L'Afrique étranglée*, Paris, Le Seuil, 1980.
- DUPONCHEL L., « Vers un dictionnaire du français d'Afrique noire », Lubumbashi, C.E.L.T.A. (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée de l'Université Nationale du Zaïre), *Bulletin d'information n° 5*, septembre 1973.
- DUPONCHEL L., « Le français d'Afrique noire, mythe ou réalité ? Problèmes de délimitation et de description, Abidjan, *Annales de l'Université*, série H, 1974.
- ELUERD R., *La pragmatique linguistique*, Paris, Nathan, 1985.
- ERNY P., *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Paris, Payot, 1972.
- FAIK S., « Conception et utilisation d'une fiche d'enquête pour la recherche sur les africanismes », Lubumbashi, C.E.L.T.A. (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée de l'Université Nationale du Zaïre), *Bulletin d'information n° 8*, 1974.
- FARANDJIS S., *Textes et propos sur la francophonie*, préface de L.S. Senghor, Paris, Éditions Richelieu-Shengor, 1986.
- FÉRAL (de) C., « Norme endogène du français au Cameroun », Nice, *Bulletin du centre d'études des plurilinguismes*, n° 12, avril 1991.

- FEVE G., *Le français scolaire en Algérie. Pour une nouvelle approche des systèmes d'apprentissage*, Alger, O.P.U. (Office des Presses Universitaires), 1985.
- FLAHAULT F., *La parole intermédiaire*, préface de R. Barthes, Paris, Éd. du Seuil, 1978.
- FREI H., *La grammaire des fautes*, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1982 (1^o édition : 1929).
- GARMADI J., *La sociolinguistique*, Paris, PUF, coll. « Le linguiste », 1981.
- GERBAULT J., « Modes d'appropriation langagière en République Centrafricaine », Nice, *Bulletin du centre d'études des plurilinguismes*, n^o 11, juin 1990.
- GRANDGUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1983.
- GRIOLET P., *Cajins et Créoles en Louisiane*, Paris, Payot, 1986.
- GRIOLET P., *Mots de Louisiane*, Acta Universitatis Gothoburgensis (L'Harmattan diffusion), Paris, 1986.
- GUEUNIER N., GENOUVRIER E., KHOMSI A., *Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Champion, 1978.
- GUILLOU M., LITTARDI A., *La francophonie s'éveille*, Paris, Berger-Levrault, 1988.
- GUIRAUD P., *Le français populaire*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1965.
- GUMPERZ J.J., *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989. (1^o édition : *Discourse Strategies*, Cambridge University Press, 1982 et *Language and Social Identity*, Cambridge University Press, 1982).
- GUMPERZ J.J., HYMES D. (sous la direction de), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1974.
- HAGÈGE C., *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985.
- HAGÈGE C., *Le français et les siècles*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1987.
- HALAOUI N., « L'expression du manding dans le français d'un roman africain », (Il s'agit, dans cet article, du roman de A. KOUROUMA, *Les soleils des indépendances*), Paris, *Bulletin de l'observatoire du français contemporain en Afrique noire*, C.N.R.S., n^o 5, 1984.
- HALAOUI N., « La reproduction du rythme dans la traduction française de la littérature orale africaine », Paris, *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, C.N.R.S., Didier-Érudition, n^o 7, 1987-1988.

- HATTIGER J.L., *Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, Strasbourg, Thèse de III^e cycle, 1981.
- HATTIGER J.L., SIMARD Y., « Deux exemples de transformation du français contemporain : le français populaire d'Abidjan et le français populaire de Montréal », Paris, *Bulletin de l'observatoire du français contemporain*, Institut National de la Langue Française, C.N.R.S., n° 4, 1983.
- HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE, *État de la francophonie dans le monde, Rapport 1985*, Paris, La Documentation française, 1986.
- HOUIS M., *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1971.
- HOUIS M., BOLE RICHARD R., *Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement*, Paris, UNESCO et A.C.C.T., 1977.
- HYMES D., *Pidginization and Creolization of Languages*, Cambridge, University Press, 1971.
- JOUANNET F., *Le français au Rwanda*, enquête lexicale, préface de P. IMBS, Paris, S.E.L.A.F. (Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France), 1984.
- JOUANNET F. et alii, *Langues, économie et Développement*, tome 2, Aix-en-Provence, 1989.
- JUNEAU M., POIRIER C., « Le TLFQ (Trésor de la Langue Française au Québec) : une approche d'un vocabulaire régional », Québec, *Langue française au Québec*, vol. 3, P.U.L. (Presses de l'Université Laval), 1979.
- KEMPF B., MUDIMBE V. Y., « Langue et développement », *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, Paris, C.I.L.F. (Conseil International de la Langue Française), 1977.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *La connotation*, Lyon, Presses Universitaires, 1977.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les interactions verbales*, T. 1, Paris, Armand Colin, 1990.
- KOUROUMA A., Entretien avec M. Zalessky, Paris, *Diagonales*, n° 7, juillet 1988.
- KOUROUMA A., *Les Soleils des indépendances*, Paris, Le Seuil, 1968.
- LABOU TANSI S., Entretien avec M. Zalessky, Paris, *Diagonales*, n° 9, avril 1989.
- LABOV W., *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976 (1^o édition : *Sociolinguistic Patterns*, University of Pennsylvania Press, 1972).
- LAFAGE S., *Français écrit et français parlé en pays éwé (Sud-Togo)*, Nice, Thèse de III^e cycle, 1976.

LAFAGE S., « Rôle et importance du français populaire dans le continuum langues africaines/français de Côte d'Ivoire », Paris, *Le Français moderne*, numéro spécial sur le français en Afrique noire, n° 3, juin 1979.

LAFAGE S., « Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980) », Paris, *Bulletin de l'observatoire du français en Afrique noire*, C.N.R.S., n° 6, Didier-Érudition, 1985.

LANLY A., *Le français d'Afrique du nord*, Paris, PUF, 1962 et Paris-Montréal, Bordas, 1970.

LEFEBVRE H., *Le langage et la société*, Paris, Gallimard, 1966.

LÉGER J.M., *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Montréal, Nathan, 1987.

LE PAGE R.B., *The National Language Question, Linguistic Problems of Newly Independent States*, London, Institute of Race Relations, Oxford University Press, 1964.

LUTHI J.J., VIATTE A., ZANARIRI G., *Dictionnaire général de la francophonie*, Paris, Le Touzey et Ané, 1986.

MAKOUTA-MBOUKOU J.P., *Le français en Afrique noire*, Paris-Bruxelles-Montréal, Bordas, 1973.

MANESSY G., « Programme d'enquête linguistique », Nice, *Bulletin du centre d'études des plurilinguismes*, n° 1, novembre 1974.

MANESSY G., « Pidgin et créole ; pidginisation et créolisation », Nice, *Bulletin du centre d'études des plurilinguismes*, n° 2, mai 1975.

MANESSY G., « Le français en Afrique noire : faits et hypothèses » in *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979.

MANESSY G., WALD P., *Plurilinguisme. Normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan, 1979.

MANESSY G., WALD P., *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan, 1984.

MANESSY G. et alii, « Registres linguistiques et évolution socioculturelle : phénomènes linguistiques, ethnolinguistiques et psychosociaux (créolisation, pidginisation et mutation de registres) », Nice, *Bulletin du centre d'études des plurilinguismes*, n° 5, décembre 1978.

MARTIN J.P., *Description lexicale du français parlé en Vallée d'Aoste*, Mons, Musumeci Éditeur, 1984.

MARTINET A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 1960.

MARTINET A. (sous la direction de), *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1968.

BIBLIOGRAPHIE

MAUGEY A., *La francophonie en direct*, Tome 1, *L'espace politique et culturel*, Tome 2, *L'espace économique*, Documentation du Conseil de la langue française, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

MAUGEY A., *Vers l'entente francophone*, Montréal, Office de la langue française, 1989.

MAUNY R., « Les éléments du vocabulaire africain dans la langue française : emprunts faits par le français parlé dans l'Ouest africain aux langues locales », Lubumbashi, C.E.L.T.A. (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée de l'Université Nationale du Zaïre), *Bulletin d'information* n° 7, janvier 1974.

MAURAS J. (sous la direction de), *Politique et aménagement linguistiques*, Québec-Paris, Conseil de la langue française et Le Robert, coll. « L'ordre des mots », 1987.

MERLE P., *Dictionnaire du français branché*, Paris, Le Seuil, 1986.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *Actes de la conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français (17-19 février 1986)*, Paris, La Documentation française, 1986.

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT, *Rapport de synthèse du groupe de réflexion sur les langues nationales et la politique du français (Afrique francophone, Caraïbes, Océan indien)* destiné à M. J.P. Cot, Paris, février 1982.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES, *Rapport de synthèse du séminaire « Situation et perspectives du français en Afrique francophone »*, Paris, septembre 1983.

MONNERIE A., *Le français au présent*, Paris, Didier/Hatier, 1987.

MOSCATO M. et WITTWER J., *La psychologie du langage*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1978.

MOUMOUNI A., *L'éducation en Afrique*, Paris, Maspéro, coll. « Les textes à l'appui », 1967.

NACRO I., *Plurilinguisme et éducation en Afrique : approche sociolinguistique de la situation en Haute-Volta*, Paris, Thèse de III^e cycle (Paris V), 1984.

NACRO I., « Note sur la langue française au Burkina Faso », Paris, *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, C.N.R.S., Didier-Érudition, n° 7, 1987-1988.

NGALASSO M.M., « Vivre le français en Afrique. Mais quel français ? », *Dialogues et culture*, n° 27, « Pratiques interculturelles et enseignement du français », Paris-Montréal, FIPLF (Fédération Internationale des Professeurs de Langue Française), 1985.

NGALASSO M.M., « La polyfrancophonie africaine », Communication au XVIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes, Trèves, 1986.

- NGALASSO M.M., « État des langues et langues de l'État au Zaïre », *Politique africaine*, 23, « Des langues et des États », Paris, Karthala, 1986.
- NGALASSO M.M., « L'indispensable coexistence avec les langues africaines », Paris, *Le Monde diplomatique*, décembre 1988.
- NGALASSO M.M., « Les droits linguistiques et collectifs », *Les langues modernes*, n° 2, 1990 (Secrétariat A.P.L.V., 19, rue de la Glacière, 75013 Paris).
- NGALASSO M.M., « Pour une didactique comparative du français et des langues africaines en contexte scolaire », *Le français pour demain*, n° 34, « Dialogues et cultures, actes du VII^e congrès mondial, Thessalonique 1988, Paris FIPF 1990.
- NGALASSO M.M., « Les mutations de la francophonie, *Année africaine 1987-1988*, Bordeaux, Centre d'Étude d'Afrique noire (CEAN), Institut d'Études politiques, 1990.
- NTAHOMBAYE P. (sous la direction de), *L'enseignement des langues nationales et du français en Afrique francophone : expérience du Burundi*, Bujumbura, ANADIL, 1989.
- PERRET P., *Le petit Perret illustré par l'exemple*, Paris, J.C. Lattès, 1982.
- PICOCHÉ J., MARCHELLO-NIZIA C., *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, coll. « Université », 1989.
- PIDOUX E., *Le langage des Romands*, Lausanne, Ensemble, 1984.
- POIRIER P., *Glossaire acadien*, Moncton, Université de Moncton, 1977.
- POMPILIUS P., *La langue française en Haïti*, Paris, Université de Paris, 1961.
- PORCHER L., *Enseigner, diffuser le français : une profession*, Paris, Alliance française-Hachette, 1987.
- POUTIGNAT P., « Événement de langage, situation sociolinguistique et validité des interprétations », Nice, *Bulletin du centre des études des plurilinguismes*, n° 12, avril 1991.
- POUTIGNAT P., WALD P., « Sur le cadre d'analyse sociolinguistique : définitions et délimitations de la *speech community* », Nice, *Bulletin du centre d'études des plurilinguismes*, n° 1, novembre 1974.
- QUEFFÉLEC A., *Dictionnaire des particularités du français au Niger*, Dakar, C.L.A.D. (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar), 1978.
- QUEFFÉLEC A., JOUANNET F. et alii, *Inventaire des particularités lexicales du français au Mali*, Paris, A.E.L.I.A. (Association d'Études Linguistiques Interculturelles Africaines, Paris, 192 bd Saint-Germain, 75007), C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique, U.R.L. 9 [Nice]), 1992.
- QUEFFÉLEC A., NIANGOUNA A., *Le français au Congo (RPC)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1990.

- RABEMANANJARA J., Entretien avec F. Ploquin, Paris, *Diagonales*, n° 14, 1990.
- RAMBELO M., « Réflexions sur la situation linguistique à Madagascar », Paris, *Études de Linguistique Appliquée*, n° 65, janvier-mars 1987.
- RENARD R., PÉRAYA D. (sous la direction de), *Langues africaines et langues d'enseignement*, Paris, Didier Érudition, 1986.
- RENOU G., « La coopération par projet ou les affres du changement », Paris, *Géopolitique africaine, L'implosion des systèmes d'enseignement*, février 1988.
- RIVAROL A., *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, Arléa, 1991 (1^{re} édition : 1783).
- ROBILLARD (de) D. et alii, *Aménagement linguistique et développement dans l'espace francophone : bibliographie sélective*, Aix-en-Provence, Langues et Développement, 1989.
- ROY J., *Didactologie et phonétique appropriative*, New York, Bern, Frankfurt am Main, Paris, Peter Lang, 1989.
- ROY J.L., *La francophonie, l'émergence d'une alliance ?*, Montréal, Hurtubise (Diffusion par Hatier) HMH, 1989.
- SALON A., *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Nathan, 1983.
- SANNI A.M., *Description du français populaire ivoirien*, Paris, Thèse de doctorat (Paris VIII), 1980.
- SAPIR E., *Le langage, introduction à l'étude de la parole* (Trad. S. Guillemin), Paris, Payot, 1953, Édition originale : New York, 1921.
- SAUSSURE (de) F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916.
- SENGHOR L.S., « Le français, langue de culture », Paris, *Esprit*, n° 11, 1962.
- SENGHOR L.S., *Liberté 1, négritude et humanisme*, Paris, Le Seuil, 1964.
- SENGHOR L.S., *Liberté 2, nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Le Seuil, 1971.
- SENGHOR L.S., *Liberté 3, négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Le Seuil, 1977.
- SENGHOR L.S., *Liberté 4, socialisme et planification*, Paris, Le Seuil, 1983.
- SENGHOR L.S., *Ce que je crois*, Paris, Grasset, 1988.
- SESEP N., « Pour une approche d'une variable du plurilinguisme : la conjonction du français et du lingala dans le discours spontané », Nice, *Bulletin du centre d'études des plurilinguismes*, n° 2, mai 1975.
- SESEP N., *Le métissage français-lingala au Zaïre. Essai d'analyse différentielle et sociolinguistique de la communication bilingue*, Nice, Thèse de III^e cycle, 1978.

SOW A.I., *Langues et politiques de langues en Afrique noire*, Paris, Nubia-U.N.E.S.C.O., 1977.

TABI-MANGA J., *Francophonie et codéveloppement*, Paris, C.I.L.F., 1989.

TÉTU M., *La francophonie, histoire, problématique, perspectives*, Paris, Hachette, 1988.

TUAILLON G., *Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, les régionalismes du français de Vourey, village dauphinois*, Paris, Klincksieck, 1983.

VALDMAN A., « Variation linguistique et norme pédagogique dans l'enseignement du français langue seconde », Paris, *Bulletin de la F.I.P.F.* (Fédération Internationale des Professeurs de Français), 12-13, 2^e semestre 1975, 1^{er} semestre 1976. Valdman A., *Le Créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck, 1978.

VALDMAN A. (sous la direction de, avec la collaboration de R. Chaudenson et G. Manessy), *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979.

VENDRYES J., *Le langage*, Paris, La Renaissance du livre, 1923.

VERMES G., BOUTET J. (sous la direction de), *France, pays multilingue*, 2 tomes ; Tome 1, *Les langues en France, un enjeu historique et social* ; Tome 2, *Pratiques des langues en France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1987.

VIGNER G., « École et choix linguistiques : le cas du Cameroun », Paris, *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, coll. « Recherches et applications », *Vers le plurilinguisme, école et politique linguistique*, février-mars 1991.

WALD P. et alii, *Continuité et discontinuité sociolinguistiques. Hypothèse pour une recherche sur le français en Afrique noire*, Nice, I.D.E.R.I.C. et C.E.P. (Institut d'Études et de Recherches Interethniques et Interculturelles et Centre d'Études des Plurilinguismes), 1973.

WALD P. et alii, *Le changement linguistique, facteurs internes et externes*, Nice, C.E.P., 1981.

WALTER H., *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, 1988.

WHORF B.J., *Linguistique et anthropologie. Les origines de la sémiologie*. Paris, Denoël-Gonthier, 1969.

ZAHAN D., *La dialectique du verbe chez les Bambara*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1963.

Du même auteur

Le français et les langues africaines au Sénégal, préface de L.S. Senghor,
Paris, Karthala, 1983

L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?, Paris, L'Harmattan, 1986.

Le français langue africaine, Paris, L'Harmattan, 1990.

En collaboration

Pour parler français, méthode de langage et de lecture, Paris, Edicef, 1967.

Lexique du français du Sénégal, Paris, NEA-Edicef, 1979.

Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Montréal,
AUPELF-ACCT, 1983 et Paris, AUPELF-EDICEF, 1988.

Examen de français pour l'Université, 3 vol., Paris, Hachette, 1990.

Universités Francophones



Prospectives francophones est une série de la collection **Universités francophones** de l'UREF dans laquelle paraissent des ouvrages portant sur les problèmes de l'université, de la recherche, des langues, de la science dans la francophonie d'aujourd'hui.

La langue française a-t-elle encore un avenir ? Qu'entend-on par francophonie, mot-concept si difficile à définir et pourtant tellement galvaudé ? Peut-on encore parler de francophonie en Afrique et ailleurs ? **La francophonie par les textes** est un ouvrage ambitieux qui se propose de répondre à toutes ces questions en se fondant non sur des idées reçues mais sur des témoignages fondamentaux rigoureusement analysés par un universitaire. Des linguistes, des philosophes, des écrivains et des hommes politiques se sont intéressés à la question des rapports entre langue et société. Ils sont ici sollicités pour éclairer le lecteur sur une situation très complexe : celle de la langue française, hier, aujourd'hui et même demain, en France et hors de France. Par la nouveauté de son approche méthodologique et la richesse des informations qu'il apporte, cet ouvrage devrait permettre de se faire une idée plus juste du rôle, du statut et du devenir du français dans le monde.

Auteur de plusieurs ouvrages de sociolinguistique appliquée au domaine africain, mais aussi de nombreux articles consacrés à la francophonie en France et hors de France, Pierre Dumont est actuellement professeur à l'université de Montpellier III où il dirige l'Institut des Étudiants Étrangers.

France, DOM-TOM, Europe occidentale, Amérique du Nord et Japon : 120 FF • Autres pays : 60 FF (prix préférentiel UREF)

Imprimé en France S.S.Q.I. - PARIS



I.S.S.N. 0993-3948

Diffusion HACHETTE EDICEF ou ELLIPSES selon pays

59/4367/5